



# Associations : précisions sur les modalités d'obtention d'un agrément

Fiche pratique publié le 29/05/2017, vu 638 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

L'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 (L. no 2000-321, JO du 13) pose le principe qu'une association déclarée souhaitant obtenir la délivrance d'un agrément délivré par l'État ou ses établissements publics doit cumulativement répondre à un objet d'intérêt général, présenter un mode de fonctionnement démocratique et respecter des règles de nature à garantir la transparence financière.

Les articles 15 à 21 du décret encadrent désormais ce dispositif en précisant notamment les trois conditions dont celle de l'intérêt général qui suppose que l'association inscrive son action dans le cadre d'une gestion désintéressée et d'une absence de but lucratif, demeure ouverte à tous sans discrimination et présente des garanties suffisantes au regard du respect des libertés individuelles. De plus, sauf exception législative ou réglementaire, son action ne doit pas se limiter à la défense du seul intérêt collectif de ses membres.

[Associations : comment obtenir un agrément ?](#)

## Guides juridiques :

- [Obtenir une subvention pour son association](#) **NOUVEAU**
- [Recevoir des dons](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser une manifestation artistique](#)
- [Organiser une manifestation sportive](#)
- [Ouvrir une buvette](#)
- [Facture impayée : réussir à se faire payer](#)
- [Rémunérer les dirigeants d'une association](#)

## Fiches juridiques :

- [Une association peut-elle avoir une activité économique ?](#)
- [Que signifie le terme « à but non lucratif » ?](#)
- [Une association peut-elle réaliser un bénéfice ?](#)
- [Exercer une activité économique : à quelles conditions ?](#)
- [Inscription au RCS](#)
- [Délivrance de factures](#)
- [Conséquences de l'activité économique](#)
- [Règles à respecter](#)
- [Obtenir un numéro Siren/Siret](#)
- [Une association peut-elle faire de la publicité ?](#)
- [Publicité des associations : quels supports ?](#)
- [Une association peut-elle faire de la publicité sur son site internet ?](#)

- [Créer un site internet : les précautions](#)
- [Site internet de l'association : le droit d'auteur et le droit à l'image](#)
- [Journal associatif : démarches à effectuer](#)
- [Journal associatif : les formalités à respecter lors de chaque parution](#)
- [Associations et impôts commerciaux](#)
- [Association lucrative ou non lucrative ?](#)
- [Un agrément est-il obligatoire ?](#)
- [Comment obtenir un agrément ?](#)